

LES AVANTAGES DU CANADA EN MATIÈRE DE COÛTS ET D'IMPOSITION AÉROSPATIALE

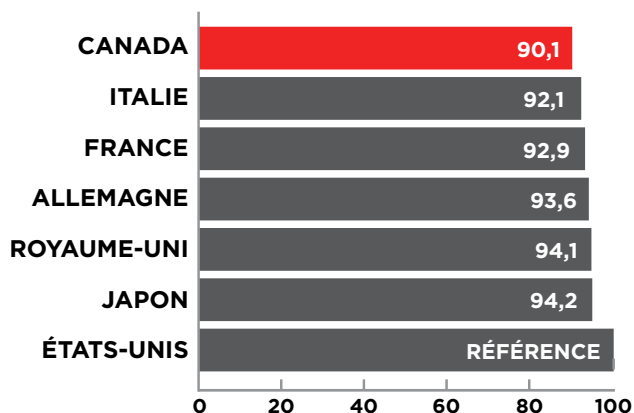


Le Canada est le troisième producteur mondial d'aéronefs civils et compte 700 entreprises aérospatiales, qui ont généré des revenus directs de plus de 29 milliards de dollars en 2015 et qui emploient directement 89 000 travailleurs. Un des facteurs clés du succès du Canada dans ce segment est un environnement concurrentiel en matière de coûts et d'imposition.

Dans son rapport d'étude *Choix concurrentiels*¹ de 2016, qui compare divers endroits où faire des affaires dans le monde, KPMG a constaté que le Canada offre aux fabricants de pièces d'aéronefs le régime de coûts d'exploitation et le fardeau fiscal d'entreprise les plus bas du G7. Les précisions ci-dessous portent sur le coût d'exploitation et les impôts applicables à un fabricant de composants de sous-ensembles d'aéronefs.



INDICE DES COÛTS DE FABRICATION DE PIÈCES D'AÉRONEFS : RÉSULTATS DU G7 (ÉTATS-UNIS = 100,0)



LES COÛTS AU CANADA : FAITS SAILLANTS

- Les fabricants de pièces d'aéronefs établis au Canada bénéficient de coûts totaux de main-d'œuvre de 32,6 % inférieurs à ceux des États-Unis. Les faibles coûts des services de santé au Canada concourent à ces économies.
- Les installations industrielles au Canada sont très abordables : leurs coûts sont de 40 % inférieurs à la moyenne du G7 pour ce fabricant modèle de pièces d'aéronefs.
- Les faibles coûts liés aux services publics constituent un autre avantage des affaires au Canada. Pour ce fabricant modèle de pièces d'aéronefs, le Canada se classe au premier rang sur le plan des coûts industriels les plus faibles liés à l'électricité, alors que les coûts de gaz naturel au Canada sont de plus de 50 % inférieurs à ceux de cinq des autres pays du G7.
- Les impôts représentent le dernier volet de l'avantage du Canada sur le plan des coûts, tel qu'indiqué à la page suivante.
- Lorsque l'on combine tous ces éléments de coût, le Canada offre l'environnement de coût d'exploitation le plus bas de tous les pays du G7, son coût d'exploitation total étant de 9,9 % inférieur à celui des États-Unis.

IMPACT DU TAUX DE CHANGE

L'édition 2016 de *Choix concurrentiels* a été publiée en mars 2016. Les résultats de cette étude, y compris ceux qui figurent dans le présent document, reflètent les taux de change en vigueur au quatrième trimestre de 2015. Ces résultats sont sensibles aux fluctuations des taux de change.

Au cours de l'année 2016, le dollar canadien a pris un peu de valeur par rapport au dollar américain. Pour ce fabricant modèle de pièces d'aéronefs, les avantages du Canada sur le plan des coûts par rapport aux États-Unis diminuent un peu, soit de 9,9 % à 9,4 %, si l'on utilise le taux de change de septembre 2016. La force soutenue du dollar américain contribue considérablement à la hausse des avantages du Canada sur le plan des coûts pour les entreprises étrangères du secteur de l'aérospatiale.



POINTS CHAUDS : FAIBLES COÛTS

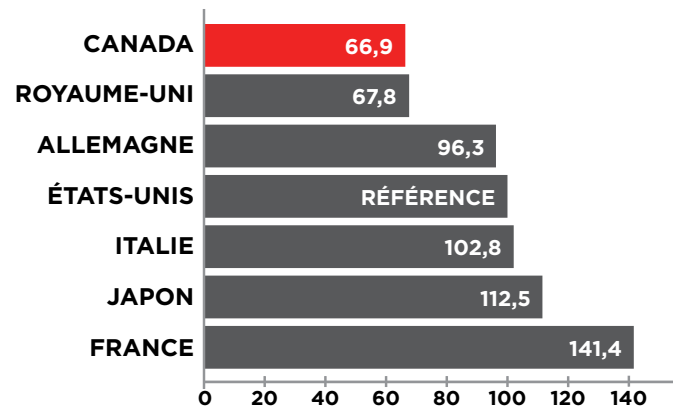
Classement parmi 103 villes du G7 selon l'indice des coûts d'entreprise (États-Unis = 100,0)

5	Winnipeg	89,9
6	Toronto	89,9
8	Montréal	90,2
11	Vancouver	90,8
12	Sault Ste. Marie	90,9
14	Calgary	91,3
18	Kelowna	91,6

LES TAUX D'IMPOSITION AU CANADA : POINTS SAILLANTS²

- La R-D fait partie intégrante de l'industrie de l'aérospatiale. Ce fabricant modèle, dont les activités sont axées sur la production, effectue de légers investissements dans la R-D, et les généreux crédits d'impôt à la R-D offerts par le Canada réduisent le taux réel d'impôt sur les sociétés à 22,8 %, ce qui classe le pays au deuxième rang du G7.
- Les coûts de main-d'œuvre prévus par la loi au Canada le classent au deuxième rang des pays du G7, et les coûts associés aux autres impôts sur les sociétés sont relativement faibles, classant le pays au troisième rang du G7.
- Dans l'ensemble, l'indice d'imposition totale pour cette entreprise aérospatiale modèle est 66,9, soit le plus faible des pays du G7. Ce chiffre reflète les coûts totaux d'imposition de 33,1 % inférieurs à ceux aux États Unis.

INDICE D'IMPOSITION TOTALE² : FABRICATION DE PIÈCES D'AÉRONEFS, RÉSULTATS DU G7 (ÉTATS-UNIS = 100,0)



RÉSUMÉ DES PARAMÈTRES D'EXPLOITATION

ACTIVITÉ DE L'ENTREPRISE : FABRICATION DE PIÈCES D'AÉRONEFS

Besoins en matière d'installations	
Location de site industriel (20 234 m ²)	5 acres
Taille de l'usine (7 107 m ²)	76 500 pi ²
Main-d'œuvre	
Gestion	4
Ventes et administration	10
Production (autre que la mise au point des produits)	
- Professionnels, techniciens	38
- Opérateurs	27
- Travailleurs non qualifiés	3
Autres	3
Nombre total d'employés	85

Autres besoins en investissement initial	
Machines et équipement - en milliers de \$US	7 000 \$
Matériel de bureau - en milliers de \$US	250 \$
Équipement de R-D - en milliers de \$US	300 \$
Invantaire - en milliers de \$US	8 000 \$
Financement par actions - en % des coûts de projet	50 %
Besoins en énergie	
Électricité : consommation mensuelle	177 000 kWh
Gaz : consommation mensuelle (20 538 m ³) - en centaines de pieds cubes	7 250
Autres caractéristiques d'exploitation annuelles	
Ventes à pleine capacité de production - en milliers de \$US	33 000 \$
Matériel et autres coûts directs - en % des ventes	47 %
Autres coûts de fonctionnement - en % des ventes	4 %
Investissement : activités de R-D déductibles - en % des ventes	1,7 %

¹ Choix concurrentiels, Guide de KPMG sur les coûts d'exploitation à l'étranger, Rapport spécial : Pleins feux sur la fiscalité. Le document peut être téléchargé à partir de choixconcurrentiels.com.
² Calculs effectués par MMK Consulting Inc. d'après les données détaillées du Rapport spécial : Pleins feux sur la fiscalité, Choix concurrentiels contenant seulement la publication des résultats de l'imposition par secteur.